



Matériel de Sapeurs-pompiers

La qualité et la sécurité



La marque NF Matériel de Sapeurs-pompiers



[Qu'est-ce que la
marque NF ?](#)

[Pourquoi une marque
NF matériel sapeurs-
pompiers](#)

[Les garanties](#)

[Les contrôles](#)

[Les laboratoires
d'essais](#)

[Téléchargez la liste des
certifiés NF matériel de
sapeurs-pompiers](#)

Pourquoi une marque NF pour les matériels de sapeurs-pompiers ?

Pour que les missions des sapeurs-pompiers se déroulent dans les meilleures conditions, les **matériels** qu'ils utilisent **doivent répondre au plus haut niveau de fiabilité, de performance et de sécurité.**

La **marque NF matériel de sapeurs-pompiers** s'appuie sur un **cahier des charges technique essentiellement normatif**. Elle est délivrée par **AFNOR Certification**, organisme indépendant, **reconnu par la Direction de la Sécurité Civile (DSC)**.

Elle apporte la preuve que les matériels certifiés sont conformes aux normes françaises, européennes et internationales en vigueur, ainsi qu'à des spécifications complémentaires (Notes d'Information Technique – NIT – éditées par les pouvoirs publics...).

Un matériel marqué NF répond aux exigences légales et techniques les plus courantes des appels d'offres et du code des marchés publics.

Le référentiel de certification est révisé en permanence : pompiers, utilisateurs, industriels, DSC et laboratoires apportent leur collaboration à AFNOR Certification. Une nouvelle version a été publiée en avril 2010.

Des garanties

La marque NF Matériels de sapeurs pompiers garantit les **performances** des matériels utilisés dans des conditions d'intervention les plus difficiles.
Elle assure au pompier la **sécurité d'utilisation**.

Des matériels contrôlés régulièrement

Le matériel de sapeurs pompiers est soumis à des contrôles, avant d'obtenir la marque NF et une fois sur le marché :

- Des audits initiaux, par tierce partie, des sites de production,
- Des essais en laboratoire des matériels présentés à la certification,
- Un suivi régulier : audit annuel, vérification documentaire de la conformité des matériels certifiés NF, contrôles périodiques des véhicules ou matériels.

Si le matériel n'est plus conforme aux caractéristiques fixées, AFNOR Certification retire la certification NF.

Les laboratoires d'essais

La **Station d'essais de VOLUCEAU**, dépendant de la **Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP)**, réalise, à la demande d'AFNOR Certification, les essais dans le cadre de la certification NF Matériels Sapeurs pompiers. Ce laboratoire effectue les contrôles de conformité aux normes de véhicules et matériels utilisés par les sapeurs-pompiers.

Le 1er janvier 2009, l'**UTAC** est devenu un **partenaire majeur d'AFNOR Certification** pour la Marque NF Matériels Sapeurs pompiers. Il réalise désormais les essais de certification des Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (Ambulances Rouges).

Un produit certifié NF se distingue grâce au logo



NF est une marque du Groupe AFNOR